



Orthez
La [Re]belle

**Signature de la Charte d'engagement
pour développer une alimentation bio, locale et de qualité
dans la restauration municipale de la Mairie d'Orthez,
en partenariat avec l'association ARBIO Aquitaine**

Le 17 février 2015, Yves DARRIGRAND, Maire d'Orthez, et Philippe LASSALLE SAINT JEAN, président d'ARBIO Aquitaine, ont signé la charte d'engagement pour développer une alimentation bio, locale et de qualité dans la restauration municipale de la Mairie d'Orthez.

Cette charte permet de fixer des objectifs communs entre ARBIO Aquitaine et la Mairie d'Orthez qui permettront de soutenir le développement de la filière agricole locale et/ou bio.

Ainsi, un diagnostic du fonctionnement et des approvisionnements des services de restauration de la collectivité va être réalisé et permettra de définir un plan d'actions répondant à ses attentes

Les objectifs en approvisionnements de la cuisine centrale en produits biologiques majoritairement issus du sud ouest pour 2017 sont de 20 % et, pour 2020, de 35 %.



De gauche à droite :

Michel VIVE LESPERANCE, élu en charge de l'agriculture biologique pour la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques

Philippe LASSALLE SAINT JEAN, Président d'ARBIO Aquitaine

Yves DARRIGRAND, Maire d'Orthez

Philippe GAUDET, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement

Présentation de l'association ARBIO :

ARBIO Aquitaine est l'association interprofessionnelle bio de la région Aquitaine regroupant des représentants des producteurs bio, les coopératives, groupements de producteurs, transformateurs et distributeurs développant la filière bio en Aquitaine. En 2013, l'association rassemble 110 adhérents représentant 70 % de la production biologique régionale.

Ses missions sont la promotion et la structuration de la filière bio régionale, la représentation des professionnels de la filière et le développement des approvisionnements bio en restauration collective sur le territoire aquitain.

Avec le soutien de la Région Aquitaine et de l'Etat, ARBIO Aquitaine a mis en place un pôle régional de compétences sur la restauration collective bio et l'alimentation de qualité. Depuis 2010, plus de 90 établissements pilotes (lycées, collèges, cuisines centrales, restaurants administratifs...) ont ainsi été accompagnés par ARBIO Aquitaine et ses partenaires pour introduire plus de produits bio, locaux et de qualité dans les restaurants collectifs.

Dans ce contexte, la présente Charte d'engagement des collectivités locales vers une alimentation bio, locale et de qualité en Aquitaine permet de fixer des objectifs communs entre ARBIO Aquitaine et les collectivités qu'ils accompagnent.

ARBIO Aquitaine a par ailleurs lancé en 2012 à l'occasion de ses 10 ans le label « **Territoire BIO Engagé** » récompensant les communes ou collectivités ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement : 6 % de surface agricole bio sur leur territoire ou 20 % d'approvisionnements bio dans leurs services de restauration collective (en valeur d'achats). L'obtention de ce label est une des finalités des collectivités signataires de la charte.

Contexte de la ville d'Orthez :

La ville d'Orthez s'est engagée dans un Agenda 21, adopté par le conseil municipal le 27 juin 2012. Le développement de l'approvisionnement des denrées alimentaires par des filières courtes est intégré à l'Agenda 21 et constitue une action à part entière.

En 2010, initiatrice et coordinatrice du projet d'un groupement de commande en 2010, la Ville a mené cette action avec les lycées Gaston Fébus, Molière, Francis Jammes, et le collège Daniel Argote. Grâce à l'instauration du circuit court, les plats proposés par la cuisine centrale d'Orthez contiennent divers fruits et légumes issus de productions locales comme des brocolis, carottes, choux fleurs, salades, tomates, kiwis, poires, et pommes.

Actuellement, environ 7 % des produits frais proviennent de ce marché spécifique, 22 % des produits frais sont achetés en Aquitaine. Ainsi, environ 29 % des produits frais sont issus de productions locales.

En 2014, le conseil municipal s'est renouvelé. La majorité souhaite poursuivre le développement de l'approvisionnement de la restauration municipale en produits bio et/ou locaux et soutenir l'agriculture locale.

Pourquoi développer le bio et le local dans la restauration municipale ?

- Le développement de l'agriculture biologique représente un réel enjeu sanitaire et environnemental.

Lorsque des produits chimiques sont utilisés en agriculture, ils se retrouvent dans le milieu naturel et contaminent l'air, l'eau et le sol. Présents dans tous les compartiments de la nature, ils peuvent causer des dommages importants sur la faune et la flore. L'être humain peut lui aussi être contaminé directement (ex : lors de l'application du produit) ou indirectement (ex : consommation de produits contenant des pesticides / présence dans un site traité). Leurs effets sur l'être humain ont été mis en évidence et peuvent engendrer des troubles de la reproduction, des cancers et des troubles du système nerveux.

Ainsi, l'approvisionnement de la restauration municipale en agriculture biologique permet le développement d'une agriculture plus respectueuse des écosystèmes et par conséquent, la préservation de la santé de l'être humain et de l'environnement.

- Le développement de l'agriculture local représente un réel enjeu économique, environnemental et social

Acheter local, c'est favoriser l'installation et le développement des producteurs locaux. La réduction de la distance entre le producteur et le consommateur engendre un impact environnemental moindre de l'achat et une meilleure connaissance de la provenance du produit. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport des produits alimentaires sont restreintes, ce qui diminue l'impact sur le climat.

Les objectifs de la commune d'Orthez :

Les engagements et objectifs de la ville d'Orthez sont les suivants :

- Objectifs 2017 :

- 20 % des approvisionnements de la cuisine centrale en produits biologiques majoritairement issus du sud ouest
- Demande de la labellisation « Territoire Bio Engagé »

- Objectif 2020 :

- 35 % des approvisionnements de la cuisine centrale en produits biologiques majoritairement issus du sud ouest

En parallèle de ces objectifs chiffrés, la ville d'Orthez souhaite également :

- Former le personnel à l'adaptation des menus et au traitement des produits bio et/ou locaux,
- Sensibiliser les consommateurs et les acteurs du territoire (ex : restaurateurs) sur l'importance écologique et économique de l'approvisionnement en produits bio et/ou locaux.

Calendrier 2015 :

Cette année, le calendrier prévisionnel sur cette action est le suivant :

- 17 Février : Signature de la charte
- Mars : Réalisation d'un diagnostic en partenariat avec ARBIO
- Avril/Mai : Choix politiques adaptés aux résultats du diagnostic
- Juin/Juillet : Lancement de marchés publics pour l'approvisionnement en denrées alimentaires locale set/ou issues de l'agriculture biologique
- Novembre/Décembre : Attribution des marchés

Le 17 Février 2015